

Chère donatrice, cher donateur,
 Aujourd'hui, la lèpre se traite médicalement
 à 100%. Pourtant les personnes guéries
 souffrent souvent de graves handicaps.
 Avec leur famille, elles sont mises au ban
 de la société, perdent leur travail et leur
 logis, sont rejetées des hôpitaux, leurs
 enfants sont privés d'école. Ces multiples
 exclusions constituent des violations graves
 de leurs droits fondamentaux.

CIOMAL contribue non seulement à
 éliminer la lèpre dans le monde mais aussi
 à mettre fin à la discrimination envers les
 anciens malades et leur famille.
 Il est essentiel que les personnes portant
 les stigmates de la lèpre soient perçues
 comme « personnes handicapées » et non
 plus comme « lépreux ».

Votre généreux soutien leur permet de
 trouver une dignité et une vraie place
 dans la société. Nous vous adressons nos
 remerciements les plus profonds pour votre
 soutien à cette maladie trop
 souvent négligée.



bulletin trimestriel - septembre 2015 - N°128



léproserie, New Dehli-2012

Une vie dédiée au combat contre la lèpre

JAB
 1200 Genève 2

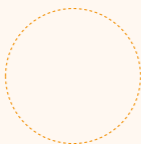
Changement d'adresse à communiquer au: CIOMAL - Chemin du Pt.-Sacconex 28 A - 1209 Genève
 Bulletin trimestriel / Abonnement annuel: CHF 1.- / No. 128 - septembre 2015

Empfangsschein / Récépissé / Ricevuta
 Einzahlung für / Versement pour / Versamento per
Fondation CIOMAL
 1209 Genève

Einzahlung Giro
 Einzahlung für / Versement pour / Versamento per
Fondation CIOMAL
 1209 Genève

Versement Virement
 Keine Mitteilungen anbringen
 Pas de communications
 Non aggiungere comunicazioni!

Versamento Girata



Referenz-Nr./Nr. de référence/Nr. di riferimento

Konto / Compte / Conto **01-54850-2**
 CHF
 Einbezahlt von / Versé par / Versato da

Konto / Compte / Conto **01-54850-2**
 CHF
 Einbezahlt von / Versé par / Versato da

Einbezahlt von / Versé par / Versato da

Yohei Sasakawa, président de la Nippon Foundation, parcourt la planète pour donner un visage humain à l'une des plus vieilles maladies du monde et contribuer à son élimination. En juin, il organisait à Genève un symposium auquel ont participé des personnes atteintes par la lèpre, des défenseurs des droits de l'homme, des juristes, des médecins. Interview.

Parallèlement à ce symposium, le Conseil des droits de l'homme a voté une résolution, initiée par le Japon, portant sur l'élimination de la discrimination à l'encontre des personnes touchées par la lèpre. Etes-vous impliqué ?

Oui, je travaille dans les coulisses auprès de mon gouvernement. Déjà en 2010, une résolution avait été adoptée à l'unanimité au Conseil des droits de l'homme, mais elle n'avait pas de caractère contraignant. Cette nouvelle résolution est accompagnée de principes directeurs qui devraient être mis en œuvre par les Etats.

Comment est née votre fondation ?

C'était au lendemain de la 2ème guerre mondiale. Mon père avait créé la fondation pour participer à la reconstruction de notre pays dévasté. Dans notre village, vivait une très jeune fille qui a disparu un jour. Atteinte de la lèpre, elle avait été chassée. Mon père a été profondément choqué et il s'est engagé dans ce combat.

Et vous avez repris le flambeau.

Pourquoi ?

Je m'étais rendu en Corée du Sud avec mon père pour l'inauguration d'un hôpital pour lépreux qu'il avait construit. Ce que j'ai vu alors m'a marqué à vie : des visages figés, désincarnés, desquels se dégageait un profond désespoir. Les corps semblaient avoir été vidés. Jamais je n'aurais imaginé qu'un tel monde puisse exister. Ce jour-là, ma vie a basculé.

Quelle est la situation au Japon aujourd'hui ?

La lèpre est éliminée, mais une discrimination invisible envers les anciens malades et leur famille persiste. Comme dans beaucoup de pays. Il est très important que les gens changent leur regard et leur mentalité.

Les personnes affectées par la lèpre tiennent à garder une mémoire des lieux où ils ont vécu. Pourquoi ?

Pour que le monde, les jeunes générations se souviennent de ce qu'ils ont subi et que cette tragédie ne se répète jamais. Sans ces lieux de mémoire, leurs his-

toires risquent de tomber dans l'oubli. Or ils veulent être acteurs de la société tout en revendiquant leur identité d'anciens malades de la lèpre.

Votre prochain défi ?

Que les personnes atteintes par la lèpre soient considérées comme personnes handicapées et jouissent des mêmes droits. Le chemin est encore long.

Au Cambodge, CIOMAL se bat aussi pour changer les mentalités afin que les personnes atteintes par la lèpre jouissent des mêmes droits que les personnes handicapées. Merci pour votre précieux soutien.



Le CIOMAL est certifié par le ZEWO



28A, ch. du Petit-Saconnex
CH-1209 GENÈVE

TEL +41 (0)22 733 22 52
FAX +41 (0)22 734 00 60

www.ciomal.ch - info@ciomal.ch

Pour vos versements postaux :
n° CCP 12-13717-1

Zambie - 2009



Léproserie, Pune, Inde - 2010



Népal - 2009

